

Turpitudes et contre-turpitudes cléricales et ecclésiales (suite du 15 mai 2025)

1. « L'Aube et la Nuit », dans les coulisses de l'Affaire Abbé Pierre

Golias, 7 mai 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/05/07/laube-et-la-nuit-dans-les-coulisses-de-laffaire-abbe-pierre/>

Deuxième épisode : « La déchiqueteuse »

En 2012, lors de l'inauguration du lieu de mémoire de l'Abbé Pierre à Esteville en Normandie, de nombreux journalistes demandaient comment Emmaüs pouvait bien fonctionner sans l'Abbé Pierre, décédé cinq ans plus tôt. Pour l'opinion publique, l'Abbé Pierre et Emmaüs se confondaient et les subtilités de leurs histoires réelles étaient passées à la trappe. Pourtant, des auteurs, dont une directrice de recherche au CNRS, avaient déjà expliqué dans plusieurs livres qu'Emmaüs a vécu dans une grande indépendance à son fondateur depuis 1958.

Cette année-là, l'Abbé Pierre cesse de présider et de diriger le mouvement Emmaüs, qui est déjà très morcelé en

plusieurs entités juridiques distinctes et décentralisé de sorte que personne ne sait plus tout à fait ce que fait chaque structure. Il existe des communautés de chiffonniers vivant ensemble, des comités de bénévoles-chiffonniers sans lieu de vie, un institut d'ingénierie dédié au développement en milieu rural dans les pays du tiers monde, une société de construction de logements sociaux, un journal grand public, des syndicats de militants du logement, des foyers d'accueil pour les personnes sans domicile, un camp de transit, une fabrique de parpaings... De gros problèmes de gestion et d'argent pèsent sur l'ensemble de l'organisation.

Pendant des années, dans le Mouvement Emmaüs, lors d'une formation d'intégration dispensée aux nouveaux membres, on transmettait les connaissances suivantes : l'Abbé Pierre avait séjourné de longs mois dans une clinique psychiatrique en Suisse en 1957-1958 à cause du surmenage et de conflits internes pénibles. La rupture entre l'œuvre et son fondateur s'était aggravée à cause du risque de scandale que faisait courir à tous son penchant pour les femmes, à une époque où la morale n'est pas la même qu'aujourd'hui. Cette formation facultative mais très fréquentée ne laissait à aucun moment envisager qu'il puisse être question d'actes non consentis.

2. Sologne : une terre de séparatisme catho

par

Alexandre Ballario

Golias, 14 mai 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/05/14/sologne-une-terre-de-separatisme-catho/>

En Sologne, l'ouverture d'un internat catholique privé non mixte, soutenu par le milliardaire conservateur Pierre-Edouard Stérin, est prévue pour septembre 2025. Le projet de cette académie Saint-Louis est basé au domaine de Chalès, sur la commune de Nouan-le-Fuzelier (cf. *Golias Hebdo* n° 858). Fervent admirateur de Donald Trump, M. Stérin est connu pour sa grande croisade visant à installer l'extrême droite au pouvoir en France et à contribuer ainsi au « redressement de la France et à la promotion du Christ ». Le JDD et L'Humanité avaient révélé en 2024 ce plan de bataille qui prévoit 150 millions d'euros d'investissements notamment dans l'éducation. Selon les statuts de la société immobilière du domaine de Chalès consultés par l'AFP, deux entités créées par Pierre-Édouard Stérin, Otium Impact France et la Foncière du Bien Commun, en ont la gestion. ***L'Académie Saint-Louis accueillera 600 élèves pour des frais s'élevant de 4 500 à 14 500 euros par an.*** Quatre niveaux de collège seront ouverts, puis un lycée l'année suivante. Plus globalement, Stérin entend ouvrir six autres établissements de ce genre d'ici cinq ans, puis un dans chaque région, de la 6^e à la terminale. Objectif : scolariser 15 000 élèves à l'horizon 2040. En s'égarant sur le site internet de l'établissement à naître, on peut lire que « chaque enfant reçoit sa dignité de

Dieu. Notre ambition procède d'un regard qui vise pour lui le meilleur, la sainteté.» La charte d'engagement est signée par François-Xavier Clément, ex-directeur du lycée privé catholique Saint-Jean de Passy, auteur de *La Voie de l'éducation intégrale*, un livre dans lequel l'éducation est décrite comme le « premier terrain de lutte idéologique » et donc le « premier terrain de reconquête pour ceux qui veulent s'investir dans la société ». Tout un programme ! Et le choix de la Sologne ne relève pas du hasard à y regarder de plus près. La commune voisine de Salbris a pour maire le vice-président de l'Union des droites pour la République (UDR), Alexandre Avril, fidèle invité des médias d'extrême droite comme *CNews*, *Valeurs actuelles* ou *Frontières* (anciennement *Livre noir*). Il n'est autre que le favori de Pierre-Édouard Stérin pour les élections présidentielles de 2032.

Sur place, un tel projet est loin de faire l'unanimité. À Nouan-le-Fuzelier, des journalistes du site Reporterre ont rencontré des militants (Extinction Rebellion, Attac et le syndicat enseignant FSU) rassemblés devant l'immense domaine de 175 hectares « composé d'arbres centenaires, d'un étang, d'un château et d'une dizaine de bâtiments ». Sur leurs banderoles, on peut lire : « Grande braderie sur nos terres : tout doit disparaître » et « Nous sommes l'eau, l'air, la terre qui se défendent ». « **Le projet qui se prépare ici est une école qui a pour objectif de fabriquer des cadres pour l'extrême droite.** C'est un endroit symbolique pour montrer que, nous aussi, les habitantes et habitants qui sont vraiment reliés à ce territoire, nous voulons fabriquer et construire des choses ensemble, qui n'ont rien à voir avec

l'entre-soi qu'il y a ici », explique l'un d'eux. D'autant plus que le territoire est déjà réputé pour accueillir les riches patrons français sur leurs lieux de villégiature. Martin Bouygues, Claude Bébéar, ex-PDG d'Axa, ou encore le producteur de cinéma Michel Seydoux, possèdent en Sologne des résidences secondaires. Reporterre rappelle que la zone est « composée à 70 % de terres forestières et classée Natura 2000. Elle est en effet le lieu de parties de chasse privées et de battues gigantesques organisées par les grands propriétaires terriens. Au total, 4 000 km de clôtures atteignant parfois 2 mètres de haut ont été érigés. » Au point que *la Sologne serait devenue « le laboratoire du séparatisme des ultra-riches »*, écrit le journaliste Jean-Baptiste Forray, auteur des Nouveaux seigneurs (éd. Les Arènes), une enquête sur les ultra-riches qui s'emparent de la région. **Alexandre Ballario**

3. Gestion des abus sexuels : 18 évêques sur le grill

par

***Golias*, 16 avril 2025**

<https://www.golias-editions.fr/2025/04/16/gestion-des-abus-sexuels-18-eveques-sur-le-grill/>

Depuis les travaux menés par la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) à partir de 2019 et la récente crise de l'enseignement catholique privé, les manquements de l'institution catholique mis en lumière par *Golias* depuis quarante ans surgissent aux yeux du grand public. Les journalistes des « grands médias » s'intéressent enfin à ces innombrables dossiers, y compris l'audiovisuel public. Ainsi, le 28 mars 2025, le site de Radio France publie une enquête de la journaliste de France Inter, Delphine Evenou. Dans la lignée du Trombinoscope des évêques, publié par *Golias* en novembre dernier pour la quinzième fois depuis les années 1990, l'enquête révèle que « sur la centaine d'évêques en poste actuellement, 18 ont commis des manquements, n'ont pas appliqué ces dernières années la doctrine d'alerte et de transparence dans ces affaires. »

Liste non exhaustive quand on lit le Trombinoscope 2024/2025.

Comme le précise France Info, la journaliste s'est « plongée dans les affaires de violences sexuelles de chaque diocèse et a retracé le parcours de chaque évêque pour comprendre la manière dont chacun prend en compte les alertes qui remontent, accueille les témoignages ou accompagne les victimes. Les faits recensés vont de la maladresse à la rétention d'informations, en passant par l'inertie. On découvre que des victimes sont parfois malmenées lors

d'entretiens à l'évêché, que certains évêques ne leur répondent jamais ou encore que d'autres vont les dissuader de porter plainte, voire laissent en place des prêtres pour lesquels des signalements ont pourtant été faits. »

4. Le cas du Kreisker évoqué à l'Assemblée nationale

par

Djéhanne Gani

Le Café pédagogique, 16 mai 2025

https://cafepedagogique.net/2025/05/16/le-cas-du-kreisker-evoque-a-lassembleenationale/?utm_source=Expresso&utm_medium=email&utm_campaign=Lexpresso_16-05-2025

Lors de [l'audition d'enquête](#) sur les violences scolaires, la députée du nord-Finistère Graziella Melchior (EPR) évoque sans citer l'établissement les cas de violences révélées par [Splann! le 13 mai 2025](#). « Dans mon département le Finistère, de nombreux hommes ont dévoilé les insupportables sévices qu'ils ont eu à vivre dans les années 60-70 au collège Saint-Pierre du Relecq-Kerhuon. Hier encore, des témoignages ont été révélés concernant un

autre établissement finistérien. Notre devoir est de faire encore que cela n'intervienne plus jamais ».

D'après nos informations, le chef d'établissement actuel du groupe scolaire le Kreisker a demandé à ses équipes de ne pas répondre aux sollicitations des journalistes. Un courriel a été envoyé à tout le personnel et enseignant en ce sens. « *Il est essentielle que nous gardions une parole institutionnelle unique sur ce sujet sensible* », écrit-il. La parole libérée ou contrôlée ? [Lire l'article](#)

Le journal local *Le Télégramme* consacre ce 16 mai une série de 3 articles sur les violences subies au lycée du Kreisker. « Que savait le diocèse de Quimper et Léon des agissements présumés de l'abbé Choquer et d'André Guéguen au sein du groupe scolaire Notre-Dame du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon, pendant des décennies ? Officiellement, rien avant 2022 », [peut-on lire.](#)

5. Commission d'enquête sur les violences sexuelles : les rapporteurs divisés après l'audition de François Bayrou

par

Djéhanne Gani

Le Café pédagogique, 16 mai 2025

Mensonge ou pas du premier ministre ? « *Oui, le Premier ministre a varié dans ses versions. Oui, il a menti.* » pour

le co-rapporteur Paul Vannier (LFI). Non pour sa collègue Violette Spillebout (EPR) « *Il a dit ses vérités* ». Fatiha Keloua Hachi (PS) présidente de la commission qualifie l'étape d'« importante et de pénible ». Jeudi 15 mai 2025, la commission d'enquête parlementaire sur les violences a voulu afficher son unité malgré des divergences de style et de jugement politique sur le cas Bayrou. Le rapport final est attendu fin juin.

Si tous les membres affichent le souci du travail et de l'esprit qui les rassemble, les divergences politiques se sont aussi invitées cette semaine.

L'audition du Premier ministre François Bayrou, dans le cadre de la commission d'enquête sur les violences, a constitué un moment charnière des travaux parlementaires entamés il y a deux mois. Une audition jugée « *importante* » et « *pénible* » par la présidente de la commission, qui a rappelé que « *la même méthodologie a été utilisée pour toutes et tous* ». Pourtant, selon elle, le chef du gouvernement a « *remis en cause plusieurs fois cette commission d'enquête, la méthodologie qu'on utilise, les rapporteurs Paul Vannier et Violette Spillebout, ma présidence, et même les services de l'Assemblée nationale* ».

Malgré ces tensions, la commission poursuit son travail. Avec plus de 200 personnes auditionnées, une mobilisation constante de la commission, la présidente précise que « ce

n'est pas fini ». Le rapport final est attendu pour la fin du mois de juin.

Deux lectures d'un même moment politique

Si Paul Vannier a qualifié cette audition d'« *exceptionnelle* », il l'a aussi présentée comme « *une audition comme les autres* ». Mais à l'issue de l'exercice, ses conclusions sont claires : « *Oui, le Premier ministre a varié dans ses versions. Oui, il a menti.* » Il dénonce une « *culture de la violence sur les enfants* » portée par un responsable politique qui relativise les faits, qualifiant une gifle de « *geste éducatif* ». Pour lui, cette relativisation est un symptôme grave : « *Il s'agit d'un continuum de violences* ».

Il pointe également une responsabilité politique du Premier ministre, qui aurait, selon lui, lu « *uniquement la conclusion* » du rapport de l'institut catholique Notre-Dame-de-Bétharram : « *Lire partiellement un rapport, c'est aussi renoncer à agir pleinement pour protéger les enfants* ».

Une défense saluée par l'autre rapporteure : « dire ses vérités »

Sa co-rapporteuse Violette Spillebout macroniste n'a pas la même lecture. Elle retient une « *défense extrêmement offensive, d'un homme attaqué politiquement par mon collègue Paul Vannier* », tout en saluant le fait que le Premier ministre « *ne s'est pas dérobé* ». « *Il a pu répondre, dire ses vérités, parfois dans des échanges douloureux et tendus.* » La formule « dire ses vérités » a

du être pesée et soupesée par la députée : *dire ses vérités, élude la question délicate du mensonge, du parjure, de « la » vérité, enjeu essentiel de l'affaire Bétharram.*

La députée insiste sur plusieurs avancées obtenues à l'issue de cette audition : un engagement du Premier ministre pour un soutien renforcé aux associations, une ouverture à la réflexion sur l'imprescriptibilité des plaintes, et la création d'une autorité indépendante avec une place dédiée aux victimes. Elle évoque, et de la sorte affiche, son soutien à la politique du gouvernement avec la mention de la mission confiée à Sarah El Haïry, dans la continuité du plan « Brisons le silence » de l'ancienne Première ministre Élisabeth Borne.

Elle reconnaît les tensions et affirme avoir conservé son impartialité, son indépendance mais aussi son duo avec Paul Vannier : *« Nous avons des styles différents. Je peux regretter que l'audition ait tourné au duel politique. »*

Un rapport attendu fin juin, soutenir les lanceuses d'alerte et protéger les enfants

Pour le député, les attaques lancées contre **Françoise Gullung** sont graves : *« en s'attaquant à l'une d'elles, François Bayrou envoie un message terrible à la société. Il entretient l'omerta, et tente d'intimider celles et ceux qui parlent [...]. Mais ni l'outrance, ni la violence, ni les agressions verbales du Premier ministre ne nous feront reculer. »*

Violette Spillebout a également rendu hommage au courage des femmes lanceuses d'alerte, rappelant que ce sont *« encore trop souvent des femmes qui brisent le*

silence ». Pour la commission transpartisane, « *un trio uni* » selon les mots de la députée Spillebout, sa mission reste inchangée : protéger tous les enfants.

« *Cette audition a été une étape nécessaire, certes tendue, mais essentielle pour comprendre les silences et les blocages institutionnels* » a déclaré la présidente de la commission. Cette question inclut celle de la connaissance des faits, de l'inaction, et de la responsabilité politique tout comme celle de l'indépendance des institutions et de la séparation des pouvoirs. *A suivre...*

6. De la laïcité soudain trahie...

Golias, 19 février 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/02/19/de-la-laicite-soudain-trahie/>

Les enseignements relatifs à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) prévus par la loi depuis 2001 ne sont dispensés qu'à environ 15 % des élèves. Ceci résulte des renoncements de la puissance publique soumise aux exigences d'une partie de l'opinion. Cette situation est déplorable. Elle bafoue l'ordre républicain. *La laïcité est violemment battue en brèche par ceux qui s'en proclament pourtant les zélateurs les plus sourcilleux. Ces moralistes,*

qui ne répugnent pas à user d'arguments obscènes, revendiquent un particularisme qu'ils exècrent pour autrui. Les attaques contre l'EVARS sont en réalité au cœur d'une bataille culturelle bien plus large qui - on le voit aussi dans une partie de la presse et des médias - prend une intensité considérable. La mise à mal du principe républicain, et pas seulement en France, en est l'objet véritable.

Un devoir de la puissance publique

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) répond, aux yeux du législateur, à un des objectifs en lien avec les constats des éducateurs, des psychologues, des médecins, des juristes et autres divers observateurs de la société. C'est d'abord sous l'angle presque exclusif de la prophylaxie des grossesses précoces et de l'échec assez constant de la contraception chez les femmes adultes, malgré le travail des associations comme le Planning familial, qu'il a été jugé utile depuis longtemps de délivrer aux jeunes en âge de procréer des informations véridiques et réalistes sur les éléments biologiques (anatomie et physiologie) de la reproduction humaine. On peut juger que, malgré ces efforts, des tendances notables persistent en matière de maîtrise de la fécondité. En 2016 (selon Santé publique France), 8 % des femmes concernées par la contraception déclaraient ne pas utiliser de moyen pour éviter une grossesse. D'autres continuent d'utiliser des méthodes (dites « naturelles » ou traditionnelles) peu fiables. En 2022, environ 243 000 IVG ont été réalisées en France, soit un taux de 16,74 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans.

Cet aspect, exclusivement biologique, ne peut être séparé de celui qui concerne plus largement les relations affectives - incluant la sexualité - que peuvent entretenir les hommes et les femmes de tout âge, depuis l'enfance. C'est pourquoi les informations sur la reproduction ne sont qu'une composante de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle qui, selon les vœux du législateur, vise à *donner aux jeunes les outils pour se protéger, comprendre et respecter les autres.*

7. Enseignement catholique : enfin du concret

Golias, 14 mai 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/05/14/enseignement-catholique-enfin-du-concret/>

Le 2 mai 2025, l'enseignement catholique a annoncé le lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les violences en milieu scolaire dans tous ses établissements. Dans la foulée des révélations survenues de toutes parts ces dernières semaines, la campagne « Stop violences » a pour objectif d'« amplifier l'information et renforcer l'implication de tous les acteurs de l'école », selon le secrétariat général de l'enseignement catholique. Elle repose sur des affiches à destination des enseignants et

personnels, pour leur rappeler les conduites à tenir, et à destination des élèves pour les inciter à parler à un adulte de leur choix dans leur établissement ou à **appeler les numéros 119 (enfance en danger) ou 3018 (harcèlement)** en cas de problème. La campagne entre dans le cadre du plan ministériel annoncé mi-mars par Elisabeth Borne intitulé « *Brisons le silence* », également survenu en réaction aux affaires Bétharram, Garaison et consort.

8. Enseignement catholique : la FNOGEC dans le collimateur

Golias, 7 mai 2025

Dans un communiqué de presse du mardi 22 avril 2025, deux syndicats de l'Enseignement catholique privé, la FEP-CFDT et le Snec-CFTC ont annoncé avoir déposé plainte contre la Fédération nationale des Organismes de gestion de l'enseignement catholique (FNOGEC). Les syndicats reprochent à la FNOGEC de « ***s'être servie, à la hauteur de 550 000 euros, dans la caisse des cotisations complémentaires santé du régime de branche, cotisations très majoritairement payées par les salariés.*** » Les deux organisations précisent : « ***La FNOGEC a facturé la rémunération de 15 de ses salariés alors que les accords paritaires ne***

permettent de facturer que 54 000 € pour la prise en charge du secrétariat des commissions paritaires dédiées à la protection sociale et 8.000 € pour des frais généraux. (...) La FNOGEC porte ainsi atteinte au pouvoir d'achat des salariés car ses agissements ont contraint les partenaires sociaux à augmenter davantage les cotisations complémentaire santé au 1er janvier 2025. »

9. Abbé Pierre : l'épiscopat à contre-temps

Golias, 1 mai 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/05/01/abbe-pierre-lepiscopat-a-contre-temps/>

Dans un livre-enquête paru le 17 avril 2025, *L'Abbé Pierre, la fabrique d'un saint* (Allary Editions), les journalistes Marie-France Etchegoin et Laetitia Cherel révèlent que le Vatican était au courant dès l'automne 1955 des agissements de l'abbé Pierre, visé depuis juillet 2024 par des accusations d'agressions sexuelles : *« Dès l'automne 1955, non seulement le haut clergé français connaissait la face noire et la dangerosité de l'abbé Pierre, mais le Saint-Siège aussi. »* En s'appuyant sur le compte-rendu d'une réunion plénière de la Suprême congrégation du Saint-Office du 18 mars 1957, l'enquête affirme qu' *« une procédure judiciaire, entamée par l'organe de la*

curie romaine chargé de contrôler les mœurs et la foi des membres de l'Église, le Saint-Office », a été « freinée par les évêques en France, vite refermée et enterrée deux ans plus tard, en 1957 ». Anticipant une nouvelle bombe médiatique, la Conférence des évêques de France a publié un communiqué dans lequel elle annonce vouloir faire la lumière sur « **le comportement des évêques français qui étaient en responsabilité au sein de l'ancienne ACA (l'Assemblée des cardinaux et des archevêques, ancêtre de la CEF), dans les années 1950. Il y aura à comprendre aussi comment tout cela a pu être oublié, et disparaître potentiellement des archives du Centre national des archives de l'Église de France à partir de 1970** ».

10. Mémoire des victimes d'abus : des paroles et des actes !

Golias, 2 avril 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/04/02/memoire-des-victimes-dabus-des-paroles-et-des-actes/>

Dans un communiqué du 24 mars 2025, l'association Fraternité Victimes déplore « **le manque d'engagement concret de la part des évêques** » en faveur de la journée de mémoire et de prière pour les victimes d'abus sexuels dans l'Église du vendredi 28 mars 2025. L'organisation, qui se mobilise au service des personnes victimes de toutes violences et notamment physiques, psychiques, sexuelles ou spirituelles subies dans un contexte religieux, rappelle que cette journée avait été voulue par les évêques mais que « **60**

% des diocèses n'ont pas annoncé cette journée mémorielle pour 2025 ». Parmi eux, une trentaine n'ont jamais annoncé aucune journée de mémoire sur leur site web. Nous remarquons par ailleurs que, pour certains diocèses qui annoncent la journée, il est nécessaire de chercher longuement avant de trouver des informations. Nous notons enfin que parmi les quatre évêques membres du conseil de prévention et de lutte contre la pédophilie (CPLP) un seul annonce la journée de 2025 », précise l'association. « Nous appelons les évêques de France à une cohérence entre leurs déclarations et leurs actes », a déclaré Mélanie Debrabant, présidente de Fraternité Victimes..

11. Gouvernement

par

Michel Théron

Golias, 1^{er} mai 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/05/01/gouvernement/>

Je viens de lire chez Machiavel une excellente maxime, très profonde dans son laconisme : « Gouverner, c'est faire croire ». Rien que cela, mais c'est essentiel. À cette fin, il

convient par exemple de créer des récits, fabriquer du **story telling** ou comme on dit maintenant du narratif, toutes fictions auxquelles le peuple doit accorder crédit, faisant ainsi confiance à celui qui les émet. *L'important n'est pas la vérité de ces constructions, mais leur capacité à emporter l'adhésion, à être acceptables par les citoyens.* Comme ces derniers sont aisément influençables et manipulables, il faut, pour les diriger et s'assurer de l'emprise qu'on désire avoir sur eux, posséder les canaux d'opinion, comme les media, les réseaux sociaux, etc. Le publicitaire Bernays l'avait bien vu, dès 1928, dans son ouvrage **Propaganda - Comment manipuler l'opinion en démocratie** - un livre dont le cynisme est égal à celui de Machiavel.

Le gouvernant apparaît donc comme un gourou, qui maraboute littéralement ses sujets. Il les hypnotise par une rhétorique flatteuse, des éléments de langage qui correspondent à ce qu'ils attendent et sont disposés à recevoir : on prend les hommes comme les lapins, par les oreilles.

Maintenant, quand la séduction ne suffit pas, une autre possibilité s'offre aux dirigeants : *l'arme de la peur qu'ils peuvent inspirer.* Là encore Machiavel a tout dit : « *Celui qui contrôle la peur des gens devient le maître de leurs âmes.* »

La peur très souvent n'est pas rationnellement motivée et objectivement justifiable. C'est une projection que l'on fait sur celui dont on pense qu'il mérite de la susciter, comme Kafka par exemple l'a bien montré. À partir de là, on peut étendre un pouvoir sans limite sur toute une collectivité prisonnière de sa peur. Ainsi, dans **Knock** de Jules Romains, le médecin éponyme, charlatan manipulateur, asservit tout un

canton en s'appuyant sur l'hypochondrie naturelle des gens, leur peur d'être malades. Une fois instillée dans leur âme, elle crée un état de sidération paralysante, les condamne à dépendre totalement de celui qui l'exploite, à se livrer entre ses mains. Ce phénomène est immémorial, et doit nous alerter, pour que nous en tirions leçon. En fait, très souvent dans nos vies, ce dont il faudrait avoir peur, c'est de la peur elle-même.

Crédulité et peur se voient aujourd'hui réunies dans ce qui se passe aux États-Unis d'Amérique.

12. Obscurantisme

par

Michel Théron

Golias, 19 mars 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/03/19/obscurantisme/>

C'est la haine éprouvée vis-à-vis de tout savoir éclairé. Et c'est une gigantesque entreprise de ce type qui est en train de se produire dans l'administration états-unienne. Au motif que la précédente idéologie *woke* ainsi que la *cancel culture* pouvaient conduire à la censure, donc à réduire la liberté d'expression, on met en place maintenant un mouvement tout à fait inverse mais avec les mêmes conséquences, non pas potentielles mais bien réelles et bien

plus graves. Au nom de l'**anti-wokisme** on supprime l'accès à des centaines de sites internet et à leurs contenus. Par exemple la présence sur une page internet de mots comme « antiracisme », « non-binaire », « inclusif » ou « transidentité » suffit à supprimer des contenus par millions. (Source : reforme.net, 28/02/2025)

C'est donc une gigantesque entreprise de censure, systématique et préméditée. Quand on pense que le vice-président états-unien a reproché récemment aux européens et sur leur sol même de bâillonner la liberté d'expression, on voit ici l'énorme décalage qu'il y a entre ce qui est dit chez les autres (en l'espèce sans preuve), et ce qui est fait en réalité chez soi.

On pense ici aux autodafés de livres qui se sont produits en Allemagne nazie, en 1933. Ou encore à **Fahrenheit 451** (1966), film dystopique de François Truffaut sur un régime totalitaire où les pompiers brûlent les livres qui sont encore en possession de la population. On peut douter cependant que les contenus que l'on veut supprimer puissent vraiment l'être à l'ère du numérique mondialisé. Ce qui rendrait alors l'entreprise ubuesque, c'est-à-dire ridiculement folle.

Il reste qu'il est toujours dangereux de vouloir pour des raisons idéologiques faire le ménage parmi les vocables qui sont à disposition des citoyens, expurger lexicque et vocabulaire. Orwell l'a bien montré dans **1984**, avec son invention d'un nouveau langage simplifié, le **novlangue**, dans un système étatique totalitaire. La suppression des polysémies réduit chaque terme à un seul sens. Si « libre », ou « égal » n'ont pour sens que « disponible » ou

« identique », on ne peut plus penser la liberté et l'égalité politiques tout simplement parce qu'on n'a plus de mot pour les désigner. *Ainsi se rabetent les cerveaux, par incapacité de dire et de penser.* Il est dommage que cela survienne aujourd'hui dans un pays censé depuis toujours être le défenseur de la liberté.

13.L'église face à la pédophilie et aux abus sexuels (Dossier de La Croix (du 2 avril au 11 mai 2025))

- ***Abus dans l'Église : l'art comme chemin de reconstruction pour les victimes de Marko Rupnik***

Face au silence de l'institution, certaines victimes d'abus en Église trouvent dans l'art un chemin de réparation. La Symphonie des tesselles, documentaire initié par sœur Samuelle et le réalisateur Quentin Delcourt, raconte ce parcours à travers la création d'une œuvre de mosaïque collective, à la fois intime et engagée.

11 mai Récit

- ***Léon XIV : quelles actions et quel bilan de son passage au Pérou ?***

Avant de devenir Léon XIV, jeudi 8 mai 2025, Robert Francis Prevost a vécu au Pérou pendant près de vingt ans, comme missionnaire puis comme évêque de Chiclayo. Véronique Lecaros, directrice du département de théologie de l'Université pontificale catholique du Pérou, revient sur ses années dans l'Église péruvienne.

11 mai Entretien

- ***Léon XIV : quels sont les 12 chantiers qui attendent le nouveau pape ?***

De l'éthique sexuelle aux finances vaticanes, de la crise des abus à la diplomatie internationale, le successeur du pape François devra

affronter des défis considérables. La Croix présente douze chantiers majeurs qui attendent Léon XIV et qui détermineront sa capacité à incarner une voix prophétique et crédible dans un monde et une Église en tension.

8 mai Analyse

- **Violences sur mineurs : l'Église prévoit une visite canonique à Riaumont**

L'évêque d'Arras et le responsable de l'abbaye de Fontgombault ont annoncé mercredi 7 mai 2025 qu'ils allaient instruire une visite canonique extraordinaire de la communauté catholique traditionaliste de Riaumont. Mardi, un ancien prieur de la communauté a été condamné pour consultation de fichiers pédopornographiques.

7 mai

- **Pédopornographie : deux ans de prison avec sursis pour un religieux de Riaumont**

Un ancien prieur de Riaumont a été condamné à deux ans avec sursis mardi 6 mai 2025 pour consultation de fichiers pédopornographiques, lors du premier procès visant Riaumont, le « village d'enfants » d'une communauté catholique traditionaliste.

6 mai

- **Affaire Bétharram : l'enseignement catholique lance une campagne « Stop violences »**

La campagne « Stop violences » mise en place par l'enseignement catholique débute vendredi 2 mai. Elle a pour objectif de sensibiliser tous les acteurs de l'école privée (enseignants, parents, élèves) sur la conduite à tenir et sur la libération de la parole, après le scandale de Notre-Dame de Bétharram.

2 mai

- **Affaire Bétharram : la fille de Bayrou confirme qu'il a rencontré le juge Mirande en 1998**

La fille de François Bayrou a confirmé que son père avait rencontré, en 1998, le juge Christian Mirande qui enquêtait sur un viol à Bétharram, impliquant le père Carricart. Un épisode que le premier ministre avait nié avant de changer de version.

25 avr.

- **Affaire Bétharram : Alain Esquerre se livre dans un récit poignant**

Parti seul en 2023 en quête de témoignages d'anciens élèves de Bétharram, Alain Esquerre, lui-même victime de sévices dans cet établissement catholique, a contribué à révéler l'ampleur de l'affaire. Son récit, dans un livre publié le 24 avril (1), est à la fois sensible et utile au débat de société.

24 avr. **Analyse**

- **François, un pape inattendu : François face à la crise des abus dans l'Église**

En 2018, les affaires retentissantes qui ont éclaté au Chili et aux États-Unis font réaliser au pape l'ampleur de la crise des abus sexuels dans l'Église. Nicolas Senèze, alors correspondant de La Croix au Vatican, revient sur les mesures prises par François pour mettre fin à ce fléau. Place des religions - François, un pape inattendu (3/4)

24 avr. **Podcast Récit**

- **Affaire Bétharram : la congrégation lance sa propre commission d'enquête**

Présidée par Jean-Pierre Massias, cette commission, lancée le 21 avril, sera composée de dix commissaires aux compétences variées, de représentants du Collectif des victimes et d'un comité d'éthique dont fait notamment partie Jean-Marc Sauvé.

22 avr. Analyse

- **Affaire abbé Pierre : les révélations du nouveau livre sur le fondateur d'Emmaüs**

Un livre, publié jeudi 17 avril, par deux journalistes de Radio France apporte de nouveaux éléments sur la personnalité de l'abbé Pierre. Les archives mentionnées dans l'ouvrage soulignent aussi que la hiérarchie du prêtre, jusqu'au Vatican, était au courant de ses agressions sexuelles sur des femmes dès le début des années 1950.

17 avr. Analyse

- **Affaire abbé Pierre : l'Église de France n'avait « pas connaissance » des archives du Vatican**

La Conférence des évêques de France (CEF) a annoncé jeudi 17 avril vouloir se rapprocher du Vatican au sujet des archives sur l'abbé Pierre dévoilés dans un nouveau livre enquête, affirmant qu'elle n'en avait « pas connaissance ».

17 avr.

- **Affaire abbé Pierre : le Vatican au courant dès « l'automne 1955 », selon un livre-enquête**

Le Vatican était au courant « dès l'automne 1955 » des agissements de l'abbé Pierre selon un livre-enquête à paraître jeudi 17 avril 2025. Fondateur d'Emmaüs, le religieux est depuis 2024 visé par des

accusations d'agressions sexuelles commises entre les années 1950 et 2000.

16 avr.

- ***Affaire Bétharram : « L'Église ne doit pas être confondue avec ses criminels »***

Dans une tribune publiée sur le site de La Croix le 31 mars dernier, Éric Debarbieux dénonçait une « domination masculine » ancrée et largement révélée dans l'affaire Notre-Dame de Bétharram. Pour Pierre-Vincent Guéret, il s'agit là d'une « instrumentalisation de concepts » qui corrompt la réalité.

9 avr. Tribune

- ***« Les évêques demeurent incapables d'offrir une réponse adaptée aux victimes majeures d'abus sexuels »***

À l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes, un processus d'accompagnement pour les personnes victimes de violences sexuelles à l'âge adulte a été présenté. Pour les signataires de ce texte, dont des collectifs de défense des victimes et des avocats, la réponse reste inadaptée, et en décalage avec les recommandations de la Ciase.

9 avr. Tribune

- ***Abus sexuels dans l'Église : décès à 94 ans de Theodore McCarrick, ancien cardinal déchu***

Le Washington Post a annoncé vendredi 4 avril le décès de Theodore E. McCarrick, ancien cardinal et ancien archevêque de Washington, à l'âge de 94 ans. Tombé en disgrâce suite à des scandales de violences sexuelles, il a été renvoyé de l'état clérical en 2019. Avant sa chute, il était une figure reconnue dans l'Église.

4 avr.

- **Médiateurs, cellules d'écoutes... Les évêques de France entérinent un processus pour les victimes majeures**
En clôture de l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes, vendredi 4 avril, Mgr Eric de Moulins-Beaufort a dévoilé le processus d'accompagnement pour les personnes victimes de violences sexuelles à l'âge adulte. Il reposera sur des cellules d'écoute locale pour recueillir la parole des plaignants.

4 avr. **Analyse**

- **Laura Sgro, l'avocate des « naufragés » de la justice vaticane**
À 50 ans, cette Sicilienne spécialisée dans le droit de l'Église est de toutes les affaires qui agitent le Vatican. Dernièrement, elle est à l'origine de la diffusion d'une lettre des jésuites adressée aux victimes de Marko Rupnik. La Croix l'a rencontré à Rome.

4 avr. **Portrait**

- **Affaire Bétharram : le collectif des victimes cherche des témoignages à travers le monde**
Le collectif des victimes de Bétharram (Pyrénées-Atlantiques) a lancé un appel international aux témoignages pour retrouver d'éventuelles victimes à l'étranger, a-t-on appris vendredi 4 avril 2025. Le communiqué a été publié en 15 langues dans les pays où la Congrégation des pères de Bétharram est implantée.

4 avr.

- **Enseignement catholique, l'effort indispensable contre les violences sexuelles**

Les évêques de France doivent choisir vendredi 4 avril le futur secrétaire général de l'enseignement catholique.

2 avr. Éditorial

- **Violences sexuelles : l'action de l'enseignement catholique mise en cause par des députés**

Philippe Delorme, secrétaire général de l'enseignement catholique, a été auditionné mercredi 2 avril par la commission d'enquête parlementaire sur les violences dans les établissements scolaires. Alors que son mandat s'achève le 31 août, son successeur sera élu ce vendredi par les évêques à Lourdes.

2 avr. Analyse

14. Affaire Bétharram : François Bayrou combatif devant la commission d'enquête

par

Clémence Houdaille

La Croix, 15 mai 2025

Audition de François Bayrou mercredi 14 mai 2025 par une commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale sur les allégations d'abus physiques et sexuels généralisés à l'école Notre-Dame de Bétharram. Vincent Isore / IP3 PRESS/MAXPPP

Le chef du gouvernement a répondu pendant cinq heures et demie mercredi 14 mai à la commission d'enquête parlementaire sur les violences dans les établissements

scolaires, une audition dans laquelle il a dénoncé « l'instrumentalisation politique » qui l'a ciblé.

Cinq heures et demie. C'est le temps qu'aura duré l'audition de François Bayrou, mercredi 14 mai, devant la commission d'enquête parlementaire consacrée aux modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires. Une audition sous serment, qui était attendue fermement, tant par la présidente et les corapporteurs de la commission d'enquête - les députés Fatiha Keloua-Hachi (PS), Paul Vannier (LFI) et Violette Spillebout (Renaissance) - que par le premier ministre lui-même.

15. Affaire Bétharram : la commission Vannier-Spillebout fragilisée par la polémique politique

par

Bernard Gorce

La Croix, 15 mai 2025

Après l'audition houleuse de François Bayrou, mercredi 14 mai, le travail de la commission d'enquête parlementaire est rattrapé par la politique. Alors que la gauche dénonce l'attitude du premier ministre, la droite et une partie du bloc central s'emparent contre le rapporteur Paul Vannier (LFI).

La commission parlementaire qui enquête sur la prévention des violences commises sur les élèves peut-elle encore

mener sereinement son travail ? L'audition-fleuve et très tendue du premier ministre François Bayrou mis en cause pour son attitude dans l'affaire Bétharram, mercredi 14 mai, a suscité une **tempête politique**.

